



Lettre mensuelle du siège de

**l'Union nationale
des combattants**

Comme chaque année, le mois de février concentre 4 grands événements de la vie de l'UNC.

Le premier samedi de ce mois d'hiver, les représentants de tous les départements sont conviés à assister au conseil des départements, sorte de forum permettant de faire le point sur le fonctionnement des commissions nationales, de répondre aux préoccupations des associations départementales, d'échanger idées et expériences.

Le lendemain, c'est traditionnellement la messe dite de Fondation de l'UNC, dans l'église Saint-Louis des Invalides, la cathédrale des soldats. Le soir même, c'est le ravivage annuel de la Flamme par l'UNC, selon un cérémonial immuable depuis 1923, même sous l'occupation.

Enfin, le lundi est la journée consacrée à l'information des présidents départementaux élus en 2016. Comme vous pouvez le constater, un début de mois bien rempli pour le siège national !

ACTUALITES

➔ RAPPELS D'HORAIRES

➔ CONSEIL DES DEPARTEMENTS



➔ Samedi 4 février 2017 au Cercle national des armées
8, place Saint-Augustin 75008 Paris. Métro Saint-Augustin.

➤ MATIN

9h30-9h45 : ouverture de séance ;
9h45-10h05 : l'action humanitaire de l'UNC ;
10h05-10h25: action sociale et solidarité ;
10h25-10h45: les relations internationales ;
10h45-11h05: la problématique financière ;
11h05-11h25: la législation ;
11h25-12h00: questions diverses ;
12h00-14h00: repas.

➤ APRES-MIDI (salle des fêtes)

14h00-14h30 : le centenaire de l'UNC ;
14h30-15h00 : les veuves d'anciens combattants et les veuves de guerre ;
15h00-15h30: recrutement et communication interne ;
15h30-16h00: action civique et mémoire ;
16h00-16h30: conclusions.

➔ DIMANCHE 5 FEVRIER 2017A 11H00

**Messe de Fondation de l'UNC à Saint-Louis des
Invalides, cathédrale des soldats.**

La Cathédrale sera ouverte au public à compter de 10h30.



➔ DIMANCHE 5 FEVRIER 2017A 18H30

**Ravivage de la Flamme par l'UNC à l'Arc de
Triomphe.**

Rdv à 18h00 à l'angle de l'avenue de Friedland et des
Champs Elysées. Constitution du cortège.



FONCTIONNEMENT INTERNE

➔ PROMOTIONS AU MAGASIN DU SIEGE

Notre magasin fait aussi les soldes ! Il propose en 1 seul lot une série d'articles (1 plaquette sur la guerre d'Algérie *Une exigence de vérité*, 1 CD sur la guerre d'Algérie, 1 tablier UNC, 1 protège agenda transparent, 1 autocollant UNC, 1 plaquette Soldat de France, 1 montre à l'effigie de l'UNC) pour un prix de vente de 15,00€ (Prix réel : 43,00€). Ces articles pourront être pris en compte à l'occasion du conseil des départements. Le paiement sera effectué sur place (chèque ou espèce : 15 euros). Par cet achat, vous participerez ainsi à faire vivre notre magasin qui doit être, comme vous le savez, un poumon financier pour notre association. **A commander au service des ventes-18 rue Vézelay 75 008 Paris uncvente@unc.fr**



➔ PLAQUETTE CENTENAIRE N°4

La plaquette centenaire N°4 est parue et un certain nombre a été adressé à chaque association départementale. Elle vient compléter les trois plaquettes précédentes publiées en 2014, 2015 et 2016. Ces plaquettes n'ont pas vocation à rester dans les cartons au siège départemental ! Elles doivent en revanche être adressées aux sections pour être largement distribuées dans toute occasion et notamment les forums d'associations ...

Bon de commande à retourner au service des ventes - 18 rue Vézelay 75 008 Paris uncvente@unc.fr



LA VOIX DU COMBATTANT

Le magazine de l'Union Nationale des Combattants - www.unc.fr

➔ TARIF DE LA VOIX DU COMBATTANT

Pendant près de dix années, *La Voix du Combattant* n'a connu aucune augmentation de tarif de vente alors que, dans le même temps, les coûts de fabrication, les coûts de routage et surtout les coûts d'affranchissement augmentaient voire explosaient pour ces derniers. La situation créée risquait de mettre en péril l'existence même de *La Voix du Combattant*. Pour remédier à cette situation, le conseil d'administration national a décidé deux augmentations successives du prix du magazine soit + 0,05€ au 1^{er} janvier 2015 et 0,05€ au 1^{er} janvier 2017, portant le prix de l'abonnement annuel à 7,50€ pour les abonnés au 1^{er} janvier 2015 et à 8,00€ au 1^{er} janvier 2017 (soit pour les abonnés non-adhérents 15,00€ puis 16,00€). Même à ce prix, *La Voix du Combattant* reste le magazine le moins cher de la presse combattante, à comparer avec des magazines de même formule (mensuel, 44 pages, quadrichromie). Toutefois dans le cadre de « l'ajustement annuel de ses tarifs », la poste nous a informé en fin d'année 2016 que les tarifs postaux de presse augmenteraient de 3% au 1^{er} janvier 2017... ce qui réduit très fortement les conséquences de l'augmentation programmée de l'abonnement. Dans le même temps, notre magazine va devoir s'adapter

dans les prochains mois à la mise en place de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui va nous imposer de modifier le film dans lequel vous recevez le magazine pour un film « compostable ». Seul problème, ce film « compostable » a un rapport de coût de 1 à 4 avec le film pétrole actuel ! Le conseil d'administration sera donc conduit à réfléchir dans les prochains mois sur les décisions à prendre pour assurer l'équilibre budgétaire de *La Voix du Combattant*.

➡ DOSSIER POUR UNE CANDIDATURE A UN ORDRE NATIONAL

Pour les anciens combattants, deux voies sont possibles :

➔ **Par le canal du préfet** : c'est la voie normale, les demandes sont à adresser au préfet du département par l'intermédiaire du Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants.

➔ **Par le canal de l'UNC** : c'est une voie exceptionnelle, qui permet de récompenser une activité de responsable dans le cadre de la vie associative ou un passé militaire.

Ces demandes doivent être présentées sur un mémoire de proposition dactylographié, présenté au siège national par le président départemental qui doit donner un avis circonstancié (*voir guide pour remplir les dossiers diffusé par le siège national*).

Le choix de l'une des deux voies exclut une procédure parallèle avec l'autre !

Pour la Légion d'Honneur et l'Ordre national du Mérite :

☞ **Dossier minimum à constituer**

Etat signalétique et des Services (ou extrait de livret militaire avec la rubrique « décorations récompenses ») à demander à :

Centre des archives du personnel militaire

Caserne Bernadotte

Place de Verdun

64023 PAU CEDEX

capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr

☎ 05 59 40 45 61 ou 05 59 40 45 95

Pour la Marine :

Bureau Courrier Régional Marine

Bureau Maritime des Matricules

BP 423

83800 TOULON Cedex

Pour l'armée de l'Air :

Bureau des archives et des réserves de l'armée de l'Air

24.501

Base aérienne 102

BP 90102

21093 DIJON Cedex 09

Citation ou citations décrivant le fait de guerre et quelquefois la blessure.

Certificat d'invalidité si détenu.

Les autres pièces, récompenses etc... sont **inutiles** à joindre au dossier.

Les demandes sont étudiées et proposées à notre ministre de tutelle.

▶ **Le fait d'entrer dans ces critères et d'envoyer un dossier de candidature qui sera accepté n'implique pas que satisfaction sera donnée à la demande !**

☞ **Information** : sophie@unc.fr

➡ DRAPEAU DE L'UNC 65 : EXCELLENTE NOUVELLE !

Le drapeau départemental de l'UNC 65, dérobé le 6 septembre dernier chez son détenteur, a été « miraculeusement » retrouvé dans la cour de sa villa sur un tas de bois ! Devant l'inutilité de son butin, on peut penser que le voleur a choisi de le restituer à son détenteur, après 4 mois de réflexion. Mais, peu importe, ne faisons pas la fine bouche, l'UNC 65 se réjouit de cette réapparition en attendant d'en connaître

toutefois un peu plus après l'enquête en cours !

➔ FASCICULE OPEX

A la demande de présidents départementaux, la commission communication interne et recrutement vient de faire réaliser un fascicule reproduisant les planches de l'exposition OPEX. Ce fascicule est destiné à être vendu, idéalement au moment de la présentation de l'exposition ou séparément en toute circonstance, lors d'un forum d'associations par exemple. C'est un document « grand public » qui peut également être acheté par nos adhérents qui souhaitent avoir des informations sur les OPEX depuis 1962 : une autre façon de faire connaître l'UNC ! Vendu au magasin du siège national au prix de 5 € (+ frais de port), il peut être revendu au prix marqué de 8 € et rapporter aux départements et aux sections quelques ressources supplémentaires. Présenter l'exposition OPEX en toutes occasions, en tous lieux, et si possible dans le milieu militaire, bases, casernes, mess et popotes, c'est une façon de contacter les militaires encore en activité. Ils constateront que l'UNC met en avant leurs missions opérationnelles. L'exposition peut être achetée au siège national ou emprunter à un département voisin la possédant.

➔ **S'adresser au magasin du siège :**
uncvente@unc.fr ou ☎ **01 53 89 04 21**



L'UNC présente les Opex depuis 1962

Ce fascicule, reproduisant les planches de l'exposition Opex, est destiné à être vendu à l'occasion de cette exposition ou à des adhérents qui souhaitent avoir des informations sur les Opex. C'est un moyen de faire connaître l'UNC !

Bon de commande

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Prix unitaire	Quantité	Total
8 € ¹ - 116 g		
	+ frais d'envoi ²	

1 - Prix public. Pour les départements se rapprocher du magasin.

2 - Frais d'envoi à rajouter

• de 0 g à 250 g 6,00 € • de 1 kg à 2 kg 9,70 €

• de 251 g à 500 g 6,90 € • de 251 g à 500 g 6,90 €

• de 501 g à 750 g 7,75 € • de 751 g à 1 kg 8,70 €

Ce bon de commande est à retourner au service des ventes - 18 rue Vézelay, 75008 Paris
accompagné du règlement par chèque uniquement. Nous ne prendrons pas en compte les commandes sans règlement.
Ouvert du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-16h. Métro : Villiers ou Miromesnil.
Tél. : 01.53.89.04.21 ou uncvente@unc.fr

INFORMATIONS GENERALES

➔ NOUVEAU CODE PMIVG

le nouveau code PMIVG, annoté par le groupe de travail qui a réuni les représentants de plusieurs associations du monde combattant (dont l'UNC), est accessible sur le site www.unc.fr. Il doit être encore enrichi au long de cette année de manière à être complet le 31 décembre 2017.

Ce code refondu à droit constant est mal nommé. Il concerne également les conjoints des militaires, les pupilles de la nation, les cartes, titres et décorations, les sépultures, l'ONACVG et l'Institution des Invalides.

AGENDA FEVRIER 2017

- ➔ Jeudi 2 février à 10h00 : réunion de la commission nationale d'action sociale.
- ➔ Vendredi 3 février à 9h30 : réunion du conseil d'administration national.
- ➔ Vendredi 3 février à 15h30 : réunion de la commission « relations internationales », du comité de pilotage centenaire et commission communication interne/recrutement. A 17h00, réunion de la commission d'action civique et mémoire.
- ➔ Samedi 4 février à 09h00 : conseil des départements.
- ➔ Dimanche 5 février à 11h00 : messe de Fondation et à 18h15 : ravivage de la Flamme.
- ➔ Lundi 6 février à 9h30 : réunion des nouveaux présidents.
- ➔ Mardi 21 février à 19h00 : conférence du Père Viot au siège national.